

Commission Départementale de présence postale territoriale

Sont à désigner : 8 élus, répartition des sièges :

- représentant des communes de moins de 2000 habitants : 1 titulaire et 1 suppléant
- représentant des communes de plus de 2000 habitants : 1 titulaire et 1 suppléant
- représentant des groupements de communes : 1 titulaire et 1 suppléant
- représentant des zones urbaines sensibles : 1 titulaire et 1 suppléant

Fréquence des réunions : une fois par trimestre

Rôle de cette instance :

La commission départementale de présence postale territoriale donne un avis sur le projet de maillage des points de contact de La Poste dans le département.

Elle propose la répartition de la dotation départementale du Fonds postal national de péréquation territoriale, dans les conditions prévues par le contrat pluriannuel de la présence postale territoriale passé entre l'Etat, La Poste et l'AMF.

Elle est informée par La Poste des projets d'évolution du réseau postal dans le département et des projets d'intérêt local, notamment en matière de partenariats et de regroupements de services incluant La Poste.

Désignation AMF 29 :

	Titulaires	Suppléants
Communes de moins de 2000 habitants	Antoine COROLLEUR, Maire de Plourin	Marie-Claire HENAFF, Maire de Saint-Vougay
Communes de plus de 2000 habitants	Christine ZAMUNER, Maire de Loctudy	Sylvain COSNARD, Adjoint au maire de Loctudy
EPCI	Gilles KEREZEON, Conseiller communautaire de CC Haut Pays Bigouden et maire de Plozevet	Annie BERRIVIN, Conseillère communautaire de CC Haut Pays Bigouden et maire de Plogastel Saint-Germain
Zone urbaine sensible	Hosny TRABELSI, Adjoint au maire de Brest	Robert JESTIN, Adjoint au maire de Brest

Mise à jour : 21 décembre 2020